



### **Entretien – Bricolage :**

Le salarié d'entretien et petits travaux /homme – femme toutes mains peut effectuer des petits travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien des espaces extérieurs.

A titre d'exemple : changer des rideaux, changer des ampoules, petits travaux de peinture, poser des joints, rempoter des fleurs ou plantes, poser des tringles à rideaux, etc....